



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Adoption de l'ordre du jour
- III. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/11/10
- IV. Préparation de la rentrée 2011
- V. Organisation de la semaine. Ouverture du collège le samedi matin ou le mercredi matin
- VI. Questions financières :
 - * Bilans des voyages
 - * Répartition de la subvention de la commune de Niederhausbergen
 - * Montant du remboursement du solde des voyages aux familles
 - * Ouverture de crédits par décision modificative
 - * Conventions
- VII. Divers
 - * Circulation sur les passerelles



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

Le Conseil d'Administration du Collège "Paul-Émile Victor" s'est réuni le vendredi 25 mars 2011 à 17h30 sous la présidence de Madame Dominique GLATH, Principale.

Membres présents :

Membres de l'Administration :

Mme GLATH Dominique	Principale
M. ZANUZZI Mario	Principal-Adjoint
Mme JACOB Annick	Directrice de la SEGPA
Mme BELLAHCENE Schaïda	Gestionnaire
M. PAIRRAUD Pierre	Conseiller Principal d'Education

Représentants des Collectivités Locales :

M. LOBSTEIN André	Conseiller Général
M. REINHART Norbert	Vice-Président de la CUS
Mme SCHNEIDER Jeannine	Conseillère Municipale à la Mairie de Mundolsheim

Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme ENDINGER Geneviève	Mme DUVAL Marie-Josèphe
Mme DIEDA Caroline	Mme BASTIAN-KOWAL Gabrielle
M. LAUF Stephan	M. BRECKLE Lionel
Mme ZEIDLER Lydie	

Représentants des Personnels administratifs et de service :

Mme GANSTER Olivia	Mme FORTE Angeles
M. LORCH Charles	

Représentants des parents d'élèves :

Mme VETTERHOEFFER Corentine	M. GABRIEL Rodolphe
Mme KLEIN Sylvie	Mme KUHN Virginie
M. INSALACO Antoine	M. SCHLICK Christian
Mme DE GROOT Stéphanie	

Représentants des élèves :

M. BERTONCINI Antoine
Mlle BOUR Valentine

Personnalité qualifiée :

Mme ADAM Sonia Conseillère Municipale à la Mairie de Niederhausbergen

Membres excusés :

Mme RUCH Elianne
Mme RENO Cécile
Mlle GRETH Valentine



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
TÉL : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

I. Désignation du secrétaire de séance

Madame la Principale ouvre la séance du Conseil d'Administration. Elle salue les personnes présentes, et propose Mme JACOB comme secrétaire de séance qui accepte. Le C.A peut donc délibérer valablement.

II. Adoption de l'ordre du jour

Madame GLATH soumet aux membres du conseil l'ordre du jour modifié à savoir l'ajout au points VII intitulé «divers» les transports scolaires : tarifs et modification du circuit de Niederhausbergen et le stage de voile.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Votants: 25

POUR: 25

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

III. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/11/2010

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/11/2010 est adopté à l'unanimité

Votants: 25

POUR: 25

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

IV. Préparation de la rentrée 2011

Tout d'abord Madame GLATH présente la répartition des moyens alloués à la Segpa. L'enveloppe est de 129,5h (elle est identique à l'année passée). Les commentaires apportés à la ventilation des moyens s'appuient sur un document de travail diffusé aux membres du conseil. (annexe n°1)

Ensuite, Madame GLATH présente la répartition de la Dotation Horaire Globale du Collège qui s'élevait au départ à 417h. (annexe 2)

Le document fait apparaître dans le tableau un total 422,5h, minimum requis pour un fonctionnement du collège, dans le respect des horaires légaux des différents enseignements. En effet, Madame GLATH a sollicité les services académiques et obtenu les 5,5h qui manquaient.

Une dotation inférieure à 2010 (447h) qui s'explique par la perte encore une fois à la rentrée de septembre 2011, d'une classe de 6^{ème} au niveau de la structure. (l'effectif baisse d'une vingtaine d'élèves chaque année depuis 2 ans).

Les prévisions pour la rentrée 2011 :

- Mundolsheim : 40 élèves
- Lampertheim : 29 élèves
- Niederhausbergen : 12 élèves



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

Explication des baisses d'effectifs par Monsieur Le Maire : logements vides, passage en dessous des 5000 habitants et vieillissement de la population.

Remarques des parents : effectifs trop importants dans les classes de 6^{ème}. Madame GLATH explique que si nous arrivons à 91 élèves, l'Inspection Académique devrait nous ouvrir une 4^{ème} classe.

La baisse des effectifs bloque le dynamisme de l'établissement car certains professeurs travaillent dans 2 voire 3 établissements.

Madame GLATH donne des explications par discipline :

- Lettres : 3h de soutien
- Maths : 3h de soutien
- Anglais : 2h d'euro en 4^{ème} et en 3^{ème}
- Allemand : 2h d'euro en 3^{ème} seulement
- DP3 : 1h pris en charge par Madame COMMERÇON et 2h par Madame NOEPPPEL
- Espagnol : un groupe en 4^{ème} (pour l'instant)

Au niveau des postes, pour certaines matières les professeurs donneront des cours dans d'autres établissements.

- En allemand: -5h (à assurer dans un autre établissement)
- En histoire/géo: -10h (à assurer dans un autre établissement)
- En maths: + 4.5 HSA
- En anglais: ok
- En espagnol: -9h (BMP demandé)
- En Sciences Physiques: + 1.5 HSA
- En Sciences et Vie de la Terre: -12.5h (à assurer dans un autre établissement)
- En technologie: -9 ou 10.5h (à assurer dans un autre établissement)
- En EPS: -3h (à assurer dans un autre établissement)
- En arts plastiques et en musique : l'équilibre des besoins par rapport aux apports s'effectue grâce à un service complémentaire assuré par les 2 enseignants pour la SEGPA.

A la rentrée 2011, il y aura une suppression de poste en religion catholique (il y aura un contractuel ou un complément de service)

Madame GLATH soumet au vote la DHG pour la rentrée 2011 :

Votants: 27
POUR: 27
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

V. Organisation de la semaine

Ouverture du collège le samedi matin ou le mercredi matin (acte n°6)

Le point a été mis à l'ordre du jour, suite à la demande d'un membre du Conseil d'Administration au dernier CA du 23/11/2010. Madame GLATH précise qu'il n'y aura pas de discussion à ce sujet puisque nous en avons déjà longuement débattu et que nous passerons directement au vote.

Avant le vote Madame GLATH précise qu'à la veille des vacances il y avait 57 absents (13.29% d'absences).

Suite à cette précision, Madame GLATH demande si quelqu'un désire voter à bulletin secret : personne ne se manifeste.

Madame ENDINGER, professeur représentant, spécifie que 4 professeurs voteront le maintien des cours le samedi et 3 professeurs le report des cours au mercredi ceci pour respecter la consultation faite parmi les professeurs.

Madame KUHN, représentant des parents, précise que les délégués au Conseil d'Administration représentent l'ensemble des parents et qu'ils voteront donc dans ce sens.

Question posée pour le vote par Madame GLATH : «Est-ce-que vous souhaitez que les cours du samedi matin passent au mercredi matin ?»

Votants: 27
POUR: 14
CONTRE: 13
ABSTENTION: 0

Les cours passeront donc au mercredi matin à compter de la rentrée de septembre 2011.

VI. Questions financières :

* **Bilans des voyages (acte n°7)**

Madame GLATH remercie les 3 communes pour leurs subventions et aides pour les voyages.

- Stage de voile : explication de la gestionnaire (pas d'excédent, pas de reliquat)
- Berlin : remboursement varié selon les communes
- Grande-Bretagne : pas d'excédent / pas de reliquat

Votants: 28
POUR: 28
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

- * **Répartition de la subvention de la commune de Niederhausbergen : proposition de garder l'argent de cette subvention pour l'année prochaine car il n'y a plus de voyage d'ici le mois de juin 2011.**



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
TÉL : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

* **Modification du montant du remboursement du solde des voyages aux familles (acte n°8) :**

lorsqu'il y a des reliquats, le remboursement se fait à partir de 8€. Si les familles ne se manifestent pas au bout de 3 mois, le reliquat revient à l'établissement et le CA décide de son utilisation.

Votants: 28
POUR: 28
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

* **Ouverture de crédits par décision modificative :** subvention de 15000 € pour le champ professionnel «production industrielle» répartie ainsi: 10000 € en investissement. et 5000 € en fonctionnement. (décision budgétaire modificative pour information)

* **Conventions (acte n°9) :**

- Convention dans le cadre du forum de la santé : appel à des intervenants extérieurs mais intervention d'un médecin sans convention pour les élèves de 3^{ème} (conduites à risques)
- Convention pédagogique pour les immersions en Lycées professionnels, les CFA, les ULIS lycées.

Votants: 28
POUR: 28
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

VII. Divers

- * **Circulation sur les passerelles :** explication du «NON» par Madame GLATH
Les passerelles sont au norme mais interdiction de passage car avec 3 assistants d'éducation, il n'est pas possible de multiplier les points de surveillance.
Les passerelles restent ouvertes car en cas d'incendie, elles sont un passage obligatoire.
- * **Transports scolaires :** dès la rentrée de septembre 2011, les transports scolaires de Niederhausbergen à Mundolsheim seront payants ; c'est un tarif spécial de 7€ par famille (attention cette carte ne pourra être utilisée que pour le transport scolaire)
Nous demanderons à la CTS s'il était possible de modifier le parcours à savoir l'étendre jusqu'aux communes de Oberhausbergen et Mittelhausbergen afin de pouvoir assurer le ramassage de trois ou quatre élèves de Segpa.
- * **Stage de voile :** Il n'y aura pas de stage cette année :
 - d'une part l'organisation du centre de Plobsheim ne nous convenait pas, d'autre part ce centre a brûlé,
 - par ailleurs, une réflexion sera menée quant à une amélioration toujours possible des conditions d'accueil des élèves lors des différents voyages notamment en ce qui concerne la sécurité des élèves.



Collège Paul Emile VICTOR
2, rue du cerf - BP 21023
67451 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél : 03 88 20 32 43 - FAX : 03 88 81 98 85

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2010-2011

CA n°2

Séance du 25 mars 2011

A l'issue de cet ordre du jour, Mme la Présidente du CA invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

La séance est levée à 19 h.

La secrétaire de séance,

Annick ATTOB

La Présidente du C.A.,

Dominique GLATH

SEGPA PEV MUNDOLSHEIM

Conseil d'administration

25/03/2011

PREPARATION RENTREE 2011

DHG SEGPA

NIVEAUX	DIVISIONS		LETRES	HGEC	ALLEMAND	ANGLAIS	MATHS	SP	SVT	TECHNO.	EPS	Arts plastiques	Educ. Musicale	ATELIERS	Autres (à préciser)	TOTAL
	EFF	MOY.														
6e	16	8,0	5,0	3,0	4,0		4,0		1,5	1,5	4,0	1,0	1,0		2,0	27,0
5e	12	16,0	4,0	3,0	3,0		4,0		1,5	1,5	3,0	1,0	1,0		2,0	24,0
4e	16	16,0	5,0	3,0	3,0		4,0		1,5		3,0	1,0	1,0	12,0	2,0	35,5
3e	16	13,0	5,0	2,0	3,0		3,0		1,0		2,0	1,0	1,0	24,0	1,0	43,0
TOTAL ENSEIGNEMENT	60		19,0	11,0	13,0	0,0	15,0	0,0	5,5	3,0	12,0	4,0	4,0	36,0	7,0	129,5
TOTAL GENERAL																129,5



Collège Paul Emile VICTOR

EXTRAIT de DELIBERATION
du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 2 du 25 mars 2011

ACTE n° 6

Date de convocation :

10/03/2011

Membres en exercice :

30

Membres présents :

27

Résultat du vote :

Votants : 27

Pour : 14

Contre : 13

Abstentions :

Accusés de réception :

Conseil Général :

Sous-Préfet :

Inspection Académique :

OBJET : Ouverture du collège le mercredi matin

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable sous la présidence de Mme GLATH, Principale,

VU le Code de l'Education, Livres II & IV, Titre II,

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VOTE : Organisation de la semaine : ouverture du Collège le mercredi matin au lieu du samedi matin

Extrait certifié conforme,

La Présidente,



D. GLATH

Acte exécutoire :

Délibération exécutoire,
La Principale,

D. GLATH



Collège Paul Emile VICTOR

EXTRAIT de DELIBERATION
du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 2 du 25 mars 2011

ACTE n° 7

Date de convocation :

10/03/2011

Membres en exercice :

30

Membres présents :

28

Résultat du vote :

Votants : 28

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

Accusés de réception :

Inspection Académique :

OBJET : Bilans financiers des voyages

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable sous la présidence de Mme GLATH, Principale,

VU le Code de l'Education, Livres II & IV, Titre II,

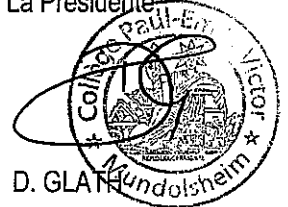
VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VOTE les bilans financiers des voyages scolaires suivants :

- Stages Voile du 10 au 14 mai 2010 & du 14 au 18 juin 2010 ;
- Berlin du 09 au 14 mai 2010 ;
- Grande Bretagne du 08 au 15 mai 2010 ;

Voir documents joints.

Extrait certifié conforme,
La Présidente



Acte exécutoire :

Délibération exécutoire,
La Principale,

D. GLATH



Collège Paul-Emile Victor
MUNDOLSHEIM CEDEX

VOYAGES SCOLAIRES - BILAN FINANCIER

Voyage concerné : STAGE DE VOILE : DU 10 AU 14/5/2010 ET DU 14/6 AU 18/6/2010.....

Nom du professeur responsable du voyage : M. WOLLJUNG Pascal.....

Nombre d'élèves participants : 107..... Nombre d'accompagnateurs : 12

DEPENSES		RECETTES	
Transports	1336.00	Participation définitive des familles :	8439.49
Stage			
- Elèves ()	8598.25	Subventions (le cas échéant)	
- Accompagnants ()		Commune de Mundolsheim	305.00
Visites, entrées, divers :		Commune de Niederhausbergen	360.00
Repas		Commune de Lampertheim	640.00
Autres (à préciser)		Commune de Olwisheim	30.00
		Commune de Berstett	25.00
		Budget établissement : A1	134.76
TOTAL DEPENSES :	9934.25	TOTAL RECETTES :	9934.25

<u>COUT PAR ELEVE (avant déduction subventions)</u>	91.58
---	-------

RESULTAT

Excédent 0 €	/	Déficit	/
--------------	---	---------	---

A remplir par l'Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERE SUR :

❖ LA GESTION DES DEFICITS

- Nouvelles participations des familles : Montant _____ EUROS
- Prise en charge sur le budget de l'établissement par une contribution entre service :
Chapitre : _____ Compte : _____ Montant : _____ EUROS
- Autres (exemple : Dons d'associations) : Montant _____ EUROS

❖ LA GESTION DES RELIQUATS

- Remboursement aux familles : Montant : / EUROS
- Affectation en recette exceptionnelle : / à utiliser pour un voyage ultérieur

Document à joindre obligatoirement à l'acte administratif
Mundolsheim, le 25/03/2011
Signature du chef d'établissement





Collège Paul-Emile Victor
MUNDOLSHEIM CEDEX

VOYAGES SCOLAIRES - BILAN FINANCIER

Voyage concerné : Berlin du 9 mai au 14 mai 2010.....

Nom du professeur responsable du voyage : Mmes LUX et ZEIDLER.....

Nombre d'élèves participants : 46..... Nombre d'accompagnateurs : 4.....

DEPENSES		RECETTES	
Transports ANTONI	11205.00	Participation définitive des familles	8638.24
Hébergement			
- Elèves ()		Subventions (le cas échéant)	
- Accompagnants ()		- Conseil Général	1150.00
Visites, entrées, divers :	279.90	- Mairie de Mundolsheim	382.86
Repas		- Mairie de Lampertheim	275.00
Autres (à préciser)		- Mairie de Niederhausbergen	120.00
		- Budget établissement : A1	918.80
		- Autres : Association Parents d'élèves (APEM)	
		- divers : Fonds Social	
TOTAL DEPENSES :	11484.90	TOTAL RECETTES :	11484.90

COUT PAR ELEVE	229.70
-----------------------	---------------

RESULTAT			
Excédent : 0 €	/	Déficit	/

A remplir par l'Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERE SUR :

❖ **LA GESTION DES DEFICITS**

- > Nouvelles participations des familles : Montant _____ EUROS
- > Prise en charge sur le budget de l'établissement par une contribution entre service :
Chapitre : _____ Compte : _____ Montant : _____ EUROS
- > Autres (exemple : Dons d'associations) : Montant _____ EUROS

❖ **LA GESTION DES RELIQUATS**

- > Remboursement aux familles : Montant / EUROS
- > Affectation en recette exceptionnelle : à utiliser pour un voyage ultérieur

Document à joindre obligatoirement à l'acte administratif
Mundolsheim le 25 mars 2011
Signature de l'établissement





Collège Paul-Emile Victor
MUNDOLSHEIM CEDEX

VOYAGES SCOLAIRES - BILAN FINANCIER

Voyage concerné : Grande Bretagne du 8 mai au 15 mai 2010.....

Nom du professeur responsable du voyage : Mme SCHLUB.....

Nombre d'élèves participants : 29..... Nombre d'accompagnateurs : 4.....

DEPENSES		RECETTES	
Transports :		Participation définitive des familles :	3302,75
ANTONI	4765,00		
SEAFRANCE	861,80	Subventions :	
		Commune de Mundolsheim	227,14
Visites, entrées, divers :	310,69	Commune de Lampertheim	280,00
Repas		Commune de Niederhausbergen	248,00
Autres (à préciser)		Conseil Général	1160,00
		Budget établissement A1	719,60
		Autres	
TOTAL DEPENSES :	5937,49	TOTAL RECETTES :	5937,49

COUT PAR PARTICIPANT	179.93
-----------------------------	---------------

RESULTAT			
Excédent : 0 €	/	Déficit	/

A remplir par l'Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERE SUR :

❖ **LA GESTION DES DEFICITS**

- Nouvelles participations des familles : Montant _____ EUROS
- Prise en charge sur le budget de l'établissement par une contribution entre service :
Chapitre : _____ Compte : _____ Montant : _____ EUROS
- Autres (exemple : Dons d'associations) : Montant _____ EUROS

❖ **LA GESTION DES RELIQUATS**

- Remboursement aux familles : Montant : _____ / _____ EUROS
- Affectation en recette exceptionnelle : _____ à utiliser pour un voyage ultérieur

Document à joindre obligatoirement à l'acte administratif
Mundolsheim le 25/03/2011
Signature du chef d'établissement





Collège Paul Emile VICTOR

EXTRAIT de DELIBERATION
du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 2 du 25 mars 2011

ACTE n° 8

Date de convocation :

10/03/2011

Membres en exercice :

30

Membres présents :

28

Résultat du vote :

Votants : 28

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

Accusés de réception :

Inspection Académique :

OBJET : Remboursement de solde de voyage scolaire

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable sous la présidence de Mme GLATH, Principale,

VU le Code de l'Education, Livres II & IV, Titre II,

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VOTE les critères de remboursement aux familles des reliquats des voyages scolaires :

- Remboursement aux familles à partir de 8 € ;
- Report sur le voyage suivant dans le cas des échanges scolaires ;
- Renvoi pour décision, au conseil d'administration, dans les autres cas.

Extrait certifié conforme,
La Présidente,

D. GLATH

Acte exécutoire :

Délibération exécutoire,
La Principale,

D. GLATH



Collège Paul Emile VICTOR

EXTRAIT de DELIBERATION
du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 2 du 25 mars 2011

ACTE n° 9

Date de convocation :

10/03/2011

Membres en exercice :

30

Membres présents :

28

Résultat du vote :

Votants : 28

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

Accusés de réception :

Inspection Académique :

OBJET : Conventions

Le Conseil d'Administration réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable sous la présidence de Mme GLATH, Principale,

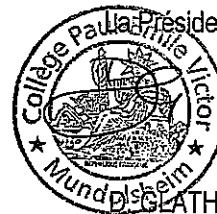
VU le Code de l'Education, Livres II & IV, Titre II,

VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

AUTORISE le chef d'établissement à signer les conventions suivantes :

- Comité Départemental du Bas-Rhin contre les maladies respiratoires et la tuberculose, action d'éducation à la santé sur le thème « Prévention tabac » ;
- Stage d'initiation en Lycée Professionnel ou en Centre de Formation d'Apprentis ou en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté mineurs de moins de 16 ans.

Extrait certifié conforme,
La Présidente,



Acte exécutoire :

Délibération exécutoire,
La Principale,

D. GLATH